

ROYAUME DU MAROC

LE PREMIER MINISTRE

A.P.D.N

AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL
DES PREFECTURES ET PROVINCES DU NORD DU ROYAUME

COMMUNIQUE DE PRESSE 25 – 05 – 2006

Programme de développement Régional par l'Artisanat

Accord de partenariat entre le Maroc et l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (l'AECI) pour la promotion du secteur de l'artisanat dans le Nord.
25-05-2006

Un accord de partenariat a été conclu, lundi 23 mai à Tétouan, entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, d'une part et l'Agence pour la Promotion et de Développement Economique et Social des Provinces et Préfectures du Nord (APDN) et l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale (AECI), d'autre part, pour la promotion du secteur de l'artisanat dans les Régions Tanger-Tétouan et Taza-Al Hoceima-Taounate.

L'accord vise la réalisation d'un plan de développement régional (PDRA) de ce secteur dans lesdites Régions à travers six axes: l'analyse du secteur, l'appui institutionnel, la formation et le perfectionnement des artisans, la recherche et le développement pour l'amélioration du produit, la promotion commerciale et les expériences pilotes.

Étalé sur une période de quatre ans, l'Accord prévoit un fonds de 40 millions de DH pour la promotion du secteur, dont 35 millions de DH seront versés par la partie espagnole ; le reste étant réparti entre l'APDN (3 millions de DH) et le Ministère du Tourisme (2 millions de DH).

L'Accord, signé par le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, M. Adil Douiri, le Directeur Général de l'APDN, M. Fouad Brini et l'Ambassadeur d'Espagne au Maroc, M. Luis Planas Puchades, bénéficiera aux artisans exerçant dans les deux Régions, notamment dans les secteurs d'ameublement, de décoration, d'habillement, de bijouterie et de bâtiment.

Une intention particulière sera réservée aux femmes artisans dans le milieu rural, particulièrement dans les domaines de la vannerie, du tissage traditionnel et de la poterie.

